

[24]

Les thoniers craignent d'aller au casse-pipe

Quotas de pêche revus à la baisse, campagne réduite à un mois, pression des écologistes. Les thoniers senners de Méditerranée s'apprêtent à prendre la mer dans un climat plutôt morose. Par **Geoffrey Dirat**

Les thoniers senners de Méditerranée ont le moral dans les chaussettes. À cinq jours de l'ouverture de la campagne de pêche, les équipages s'activent pour armer les navires amarrés depuis près d'un an sur les quais de Sète, premier port français pour le thon rouge. Ils prendront bien la mer cette semaine en direction des Baléares, de Chypre et de Malte. Mais les marins ne se frottent plus d'avance les mains à l'idée d'une pêche miraculeuse et fructueuse. L'euphorie a laissé place au scepticisme.

VENT DU BOULET. « L'ambiance est globalement morose », témoigne Bertrand Wendling, le directeur général de la Sathoan, une organisation qui défend les intérêts des thoniers sétois. En mars, ils ont pourtant senti passer le vent du boulet à Doha, lorsque la Convention internationale sur le commerce des es-

pèces sauvages menacées (CITES) a étudié une proposition visant à interdire le commerce international de « thunnus thynnus ». Une espèce dont raffolent les Japonais, mais que nombre d'organisations écologistes considèrent menacée.

Une majorité d'États avait finalement rejeté cette proposition qui aurait, de facto, signé l'arrêt de mort de la pêche industrielle du thon rouge. Si les senners ont poussé un ouf de soulagement, ils n'ont pas crié victoire. La Commission européenne a revu à la baisse les quotas pour la France. Ils passent de 3 017 tonnes en 2009 à 2 000 tonnes cette année, les thoniers de Méditerranée recevant la part du lion avec 1 699 tonnes allouées par Paris. Contrainte supplémentaire, la campagne de pêche ne durera qu'un petit mois - du 15 mai au 15 juin - contre deux l'an dernier.

MAUVAIS TEMPS. « On va au casse-pipe, car on n'est pas dans la saison », bougonne Raphaël Scanapiocco. « Les gros poissons, c'est de juin à juillet », assure le prud'homme major de Sète. Des gros poissons que les navires français ne pourront plus prendre dans les riches eaux libyennes, les opérations de pêche commune avec les pays hors Union européenne étant désormais interdites. La campagne 2 010 s'annoncerait donc risquée pour certains patrons pêcheurs. Il suffit que « vous ayez du mauvais

temps ou que vous cassiez un filet... », explique Bertrand Wendling, redoutant les déconvenues de ses collègues.

Dans ce contexte, plusieurs armateurs ont préféré laisser des navires à quai. D'ici vendredi, ils seront 17 senners à prendre la mer. Ils étaient 28 l'an dernier, 36 en 2008. « On doit en plus payer cette année un observateur » embarqué à bord, signale Serge Perez. Soit 21 000 € de frais supplémentaires, jusque-là pris en charge par le ministère de la pêche. À 52 ans, le patron thonier a décidé de jeter l'éponge et de se débarrasser de ses deux navires basés à Port-Vendres. « Je ne vois pas d'avenir, je ne vois pas de rentabilité dans mes bateaux », explique-t-il, non sans amertume. Il en veut notamment à ces « écologues » qui prétendent que l'espèce est menacée et plaident pour un moratoire sur la pêche. « Or il y a du poisson », assure Serge Perez, qui en veut pour preuves les relevés de l'Ifremer.

CIBLE. « Le quota fixé est suffisamment bas pour reconstituer les stocks », considère simplement Bertrand Wendling. Lui préfère plutôt adresser un message à l'association Sea Shepherd, connue pour ses opérations contre les baleiniers japonais, et qui vient croiser cet été en Méditerranée pour contrer la pêche illégale de thon rouge. « Qu'ils ne se trompent pas de cible. Qu'ils s'occupent des illégaux, mais qu'ils nous laissent pêcher. » À bon entendre... ◀